

DOCUMENT

13

Invitations aux futurs événements scouts mondiaux



**38th WORLD SCOUT
CONFERENCE**

**38e CONFERENCE
MONDIALE
DU SCOUTISME**

**14-18 JULY/JUILLET
2008 JEJU/KOREA**



SCOUTS[®]
Creating a Better World

INVITATIONS AUX FUTURS EVENEMENTS SCOUTS MONDIAUX

NOTE

Ce document doit être étudié et discuté par votre Organisation, et apporté à la Conférence par vos délégués.

La Conférence acceptera les invitations par votation.

Invitations pour accueillir

le 14e Moot Scout Mondial, 2013

le 23e Jamboree Scout Mondial, 2015

1. En mars 2007, le Comité Mondial du Scoutisme (CMS) a adopté une procédure actualisée, plus claire et plus transparente, pour la sélection des organisations désireuses d'accueillir les futurs événements mondiaux. La principale nouveauté dans les nouvelles directives est de demander aux Organisations Scoutes Nationales (OSN) postulantes de rédiger un rapport de faisabilité à partir d'un questionnaire technique, afin de compléter la visite préliminaire usuelle du Bureau Mondial du Scoutisme (BMS). Suite aux dernières résolutions de Conférence 15/05 et 20/05, et aux expériences récentes constatées dans l'organisation d'événements mondiaux de jeunes, l'accent a été mis sur les capacités des OSN et la viabilité financière des rassemblements.
2. En avril 2007, conformément à la procédure convenue, la circulaire No. 13/2007 du BMS lançait un appel à candidatures auprès des OSN pour accueillir les deux événements mondiaux mentionnés ci-dessus. La circulaire indiquait que le délai pour recevoir la déclaration d'intention était le 31 juillet 2007.
3. Les directives et conditions du CMS pour l'organisation d'un Jamboree Scout Mondial (revues en avril 2004) et le document similaire pour les Moots Scouts Mondiaux (revu en mai 2002) ont été remis aux OSN ayant exprimé l'intention de présenter leur candidature pour accueillir le 14e Moot Scout Mondial ou le 23e Jamboree Scout Mondial.
4. En septembre 2007, le CMS a passé en revue les invitations et les rapports de faisabilité reçus. Le BMS a fait un rapport sur les visites effectuées par son personnel aux OSN candidates. En révisant les invitations reçues, le CMS a également pris en compte les différentes résolutions relatives aux événements mondiaux adoptées par les Conférences Mondiales du Scoutisme précédentes; en particulier les résolutions 10/85, 23/90, 20/93, 14/05, 15/05 et 20/05.
5. Le CMS a décidé en conséquence de soumettre à la Conférence les invitations suivantes :
 - 14e Moot Scout Mondial 2013**
Canada - Association des Scouts du Canada
 - 23e Jamboree Scout Mondial 2015**
Japon
Singapour
6. En mars 2008, le CMS a revu et approuvé les directives et conditions pour l'organisation d'un événement Scout Mondial de Jeunes (Jamborees et Moots) suite aux derniers événements mondiaux et régionaux et en prenant en compte des demandes exprimées dans les résolutions de Conférence 14/05, 15/05 et 20/05. Cette nouvelle version des directives et conditions a été communiquée aux OSN candidates à l'un ou l'autre des deux événements et elles les ont acceptées.
7. On trouvera dans les pages qui suivent des informations de base sur ces invitations. Les candidats eux-mêmes vous fourniront des détails supplémentaires.

RESOLUTIONS DE CONFERENCE SUR LES FUTURS EVENEMENTS MONDIAUX

10/85 Invitation pour les Conférences et Jamborees Mondiaux

La Conférence

demande au Comité Mondial

- i. de s'assurer que les invitations lancées par des Organisations scouts nationales pour accueillir les Conférences et Jamborees mondiaux soient accompagnées d'une garantie écrite de leur gouvernement 4 mois au moins avant la Conférence Mondiale appelée à statuer sur cette invitation, garantissant la libre entrée dans le pays-hôte de tous les participants
 - ii. de vérifier que le lieu, le programme et les plans du Comité d'accueil correspondent aux conditions requises pour les manifestations au niveau mondial,
- déclare que seules les invitations répondant à ces deux conditions pourront lui être soumises pour être étudiées.

23/90 Participation aux Evénements Mondiaux

La Conférence

- souligne avec une grande satisfaction le grand nombre de délégations présentes et la possibilité qui est ainsi donnée aux associations nationales d'exprimer leurs points de vue
- demande au Comité Mondial d'examiner toutes les possibilités d'organiser chaque événement mondial d'une manière propre à faciliter la participation de toutes les organisations scouts nationales.

20/93 Candidatures pour l'accueil d'Evénements Mondiaux

La Conférence

"..."

- demande aux Organisations Scouts Nationales candidates à l'accueil de futurs Jamborees mondiaux, Moots mondiaux et événements similaires d'inclure, dans leur document de candidature, des informations concernant les objectifs éducatifs de l'événement en question et leur mise en oeuvre à travers les activités proposées
- encourage les organisations chargées de l'accueil des prochains Jamborees mondiaux à renforcer encore le contenu éducatif de ces événements ..."

14/05 Supervision des Evénements Mondiaux

La Conférence

- demande au Comité Mondial du Scoutisme de reconsidérer les directives actuelles qui gouvernent les relations entre le Bureau Mondial du Scoutisme et les organisations hôtes des événements scouts mondiaux, y compris les domaines comme les frais de consultance facturés par le Bureau Mondial du Scoutisme, le partage des bénéfices et des déficits, les coûts pour les participants et le personnel d'encadrement.

15/05 Coûts des Evénements Mondiaux

La Conférence

- presse le Comité Mondial du Scoutisme de développer plus avant les directives pour les événements mondiaux par rapport aux frais de participation en vue de réduire et de maîtriser les coûts en
 - contrôlant le coût des programmes en mettant l'accent sur les compétences et les méthodes de base du Scoutisme et en encourageant les troupes à présenter un programme et des activités pour elles-mêmes et pour d'autres groupes plutôt que de se concentrer sur des programmes orientés sur la consommation
 - limitant les coûts de promotion, de marketing et les frais généraux des événements mondiaux
 - demandant aux organisations souhaitant accueillir un événement mondial de fournir un projet avec une estimation des frais de participation au moment où elles prennent la décision.

20/05 Développement Durable

La Conférence

"..."

- recommande au Comité Mondial de développer une série de critères pour aider à réduire au minimum l'impact négatif sur l'environnement d'événements scouts d'une certaine envergure (e.g. Conférences, Jamborees et Forums régionaux/ mondiaux).

14e MOOT SCOUT MONDIAL

CANADA - ASSOCIATION DES
SCOUTS DU CANADA

Dates proposées

du 10 au 25 août 2013

Lieu proposé

Les activités se dérouleront au Québec et en Ontario. Le grand rassemblement aura lieu sur une base scout, sur un fond montagneux des Laurentides, au nord-ouest de Montréal.



Objectifs éducatifs

"Terre de routes ! Terre d'Engagements ! Terre de Succès !"

Terre de routes se veut la convergence d'idées, de cultures et de croyances provenant des pays participants. Les projets donneront aux jeunes adultes l'occasion de se positionner dans leurs convictions, croyances et espérances. Le partage des succès encourage et propage le bonheur. Ils seront en mesure d'exprimer leur engagement dans l'édification d'un monde meilleur.

Programme proposé

L'emphase sera mise sur quatre valeurs : la réalisation de soi par l'introspection et par la relation avec les autres; l'engagement responsable et durable; la solidarité internationale; et la contribution sociale du Scoutisme. Cela se traduira par des activités telles que : se rendre au bout de l'aventure en eau vive (en rafting ou en canoë) à travers des régions sauvages; des actions significatives en partenariat avec des ONG; la découverte de peuples amérindiens et de l'identité multi-culturelle canadienne; ou encore un projet communautaire financé et soutenu par les communautés locales. Le tout sera ponctué d'événements variés, à caractères festifs et rassembleurs.

Faciliter la participation des OSN

Les activités, à caractères touristiques ou plus coûteuses, seront cédulées hors Moot, avant ou après; ainsi la responsabilité financière reposera uniquement sur l'inscription au pré- ou post-Moot. D'autre part, des soins particuliers seront apportés à la santé, à l'alimentation, aux risques et aux visiteurs.

Réduire et contrôler les coûts

Un rassemblement international à saveur de simplicité volontaire et recentré sur les valeurs essentielles du Mouvement se traduira par : minimiser les infrastructures coûteuses et maximiser la créativité; la possibilité d'un concept d'accueil en famille par nos membres.

Estimation des frais d'inscription

Les frais d'inscription seront calculés en fonction des principes d'entraide et de péréquation établi par l'OMMS et fixé en deçà de 500 \$ Canadien par personne. La création d'un fonds de solidarité permettra d'aider les participants des OSN moins fortunés.

Réduire au minimum l'impact sur l'environnement

L'Association des Scouts du Canada prévoit plusieurs mesures dont : un système de récupération des déchets multi-matières, le traitement des eaux usées, une délimitation des différentes aires et leurs fonctions spécifiques et d'autre mesures de sécurité et de protection pour les participants et la nature.

Garantie d'entrée du gouvernement émise le

18 février 2008

23e JAMBOREE SCOUT MONDIAL

JAPON

Dates proposées

du 27 juillet au 8 août 2015

Lieu proposé

Kirarahama, Ajisu, Yamaguchi, Japon

www.23wsj.jp

Objectifs éducatifs

“和 -WA- un esprit d'unité”



Nous proposons le mot japonais “和 -WA- un esprit d'unité”, signifiant l'unité, l'harmonie, la coopération, l'amitié et la paix. Cela résume la culture du Japon associée à la vision du Jamboree comme un événement où la tradition et la technologie se rencontrent. Le Jamboree est une occasion unique de développer un Scoutisme de qualité à travers un programme riche et varié, et de renforcer l'unité du Mouvement. Ce Jamboree sera une opportunité pour toutes les personnes engagées de discuter de problèmes mondiaux tels que l'éducation, la santé, la pauvreté et l'environnement.

Programme proposé

Le programme comprend un Village Mondial du Développement, un Carrefour des Cultures, une Cité des Sciences, la vie de sous-camp, un Centre Scout Mondial, etc. profitant des avantages des sites aux alentours. En plus de ces modules d'activités, un forum sur la paix est prévu à Hiroshima en 2015, pour commémorer le 70e anniversaire de la fin de la guerre; ce sera un lieu et une année adéquates pour appeler à la paix dans le monde. Le programme de Jamboree-pour-tous donnera l'opportunité aux jeunes du monde entier de partager l'expérience du Jamboree.

Faciliter la participation des OSN

Il n'y aura pas seulement une opération de solidarité : mais aussi le soutien du gouvernement, et plusieurs entreprises internationales ont promis d'aider les Scouts à participer au Jamboree. 180.000 scouts japonais sont impatients d'accueillir des scouts du monde entier et ont déjà lancé des activités de mobilisation de ressources. Différents types d'aide seront mis en place en fonction des catégories, afin qu'au moins une patrouille de chaque OSN puisse participer. Des tarifs aériens réduits spéciaux seront proposés pour toutes les catégories.

Réduire et contrôler les coûts

En utilisant le site de Kirarahama, avec les installations et l'infrastructure déjà en place, les coûts de développement du site et du démontage après l'événement seront réduits. Par exemple, il existe déjà sur le site des systèmes d'alimentation en eau, de traitement des eaux usées et d'alimentation électrique, et de réseaux pour les communications.

Estimation des frais d'inscription

L'objectif des frais d'inscription correspond à ceux du 20e Jamboree Scout Mondial en Thaïlande. Toutefois, des efforts supplémentaires, notamment à travers des partenariats avec des entreprises internationales, seront faits pour réduire ces frais de participation. De plus, un programme d'accueil en famille chez des scouts et des excursions au Japon avant et après le Jamboree seront proposées sans coût additionnel pour les participants.

Réduire au minimum l'impact sur l'environnement

Aucune destruction de l'environnement ou contamination des eaux ne seront possibles car le site de Kirarahama est développé avec les infrastructures adéquates déjà en place. Il est prévu que le site soit utilisé pour de multiples activités après le Jamboree : parc balnéaire, centre de formation pour les jeunes, centre de conservation de la nature et parc de plein air.

Garantie d'entrée du gouvernement émise le

20 avril 2007.

23e JAMBOREE SCOUT MONDIAL

SINGAPOUR

Dates proposées

Fin juillet - début août 2015

Lieu proposé

Le site est située l'île Coney sur la côte nord-est de Singapour. Elle se trouve à environ 100 mètres de l'île principale de Singapour, où un terrain adjacent à l'île fera aussi partie du site du Jamboree. L'île sera accessible via deux ponts. Le bassin entre ses ponts pourra être utilisé pour les activités nautiques.



Objectifs éducatifs

Le Jamboree portera principalement sur le développement systématique des jeunes basé sur l'apprentissage à travers l'appréciation et la reconnaissance de la diversité culturelle, le renforcement de l'esprit d'équipe, l'acceptation de défis personnels et la découverte de soi, et l'engagement dans une réflexion critique pour comprendre les problèmes mondiaux et leurs implications. Ceci est en accord avec les objectifs pédagogiques du Programme des Jeunes des directives du Jamboree Scout Mondial. Le Jamboree utilisera la méthode scout pour appliquer ce programme.

Programme proposé

Ce sera un événement national proposant des activités éducatives riches dans un environnement social, culturel, religieux et naturel multiple - un village mondial en un pays - "le Jamboree à Singapour, Singapour au Jamboree". Ceci est seulement possible, car l'ensemble de l'île-ville sera utilisé pour le programme du Jamboree. La philosophie et les buts du Jamboree sont similaires au programme national de Singapour pour le développement de ses jeunes. Ainsi, on y trouve les installations, l'infrastructure et de l'expertise pour conduire des activités éducatives sur l'environnement, la santé, la paix et la dimension spirituelle.

Faciliter la participation des OSN

Le coût de l'infrastructure (environ 10 millions \$ US) sera entièrement supporté par le gouvernement. Il ne sera pas reflété dans les coûts des scouts participant au rassemblement et nous serons en mesure de demander des frais d'inscription raisonnables. Nous avons aussi reçu un engagement ferme d'environ 2 millions \$ US pour aider les OSN principalement des catégories A et B. Nous négocierons avec Singapore Airlines et ses partenaires pour obtenir des tarifs de groupe et nous travaillerons en étroite collaboration avec les autorités en charge pour faciliter le processus de demande de visa pour les pays qui en auront besoin.

Réduire et contrôler les coûts

Nous utiliserons des institutions, des installations et une infrastructure déjà existantes. Tout cela diminuera sensiblement le coût de nouveaux sites d'activité et de ce fait réduira les frais d'inscription au Jamboree. De plus, il ne faut que 25 minutes en bus pour rejoindre le site du camp depuis l'aéroport international.

Estimation des frais d'inscription

Il se peut qu'il ne soit pas possible d'indiquer précisément les frais d'inscription, mais nous sommes confiants qu'ils seront bien moins élevés que ceux des précédents Jamborees au Royaume-Uni et en Suède du fait d'un plus faible coût de vie à Singapour et que le coût de l'infrastructure ne sera pas imputé au Jamboree. Nous estimons que les frais d'inscription seront entre 200 et 700 \$ US en fonction de la catégorie du pays.

Réduire au minimum l'impact sur l'environnement

Il est facile de se rendre à Singapour; il existe de nombreux vols directs et de bonnes correspondances. Moins de transports sont nécessaires entre l'aéroport et le site du Jamboree, mais aussi vers les sites d'activité, réduisant ainsi sensiblement l'émission de dioxyde de carbone. Nous utiliserons les installations existantes pour les activités. Enfin, des standards environnementaux élevés sont en place à Singapour.

Garantie d'entrée du gouvernement émise le

27 mars 2008